

PER
P-208
EX-2
15

Bibliothèque des Elites

Vol. III

NOVEMBRE 1904

N° 3

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

SOMMAIRE

Pages

69—Le Chanoine Jean-Rémi Ouellette.	
71—Le Superlatif dans notre parler populaire.....	ADJUTOR RIVARD.
77—Terminer ses phrases.....	E. C.
78—La Poésie en province— Ernest Millet.....	A. R.-L.
80—Lexique canadien-français (<i>suite</i>).....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
87—Glanures.....	“ “
89—Petites leçons.....	“ “
92—Observations.....	LE COMITÉ D'ÉTUDE.
94—Questions et réponses.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
98—Sarclures.....	LE SARCLEUR.
99—Anglicismes.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
100—Séance publique.	

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

Editeur-dépositaire, à Paris: H. DHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire

COTISATIONS ET ABONNEMENTS POUR 1904-1905 SONT MAINTENANT DUS

ALPHABET PHONETIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELET

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

g = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *iw* = *u*-semi-voyelle (*huile*); *è* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *c* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *k* (son voisin de *k+y*), *g* (son voisin de *g+y*), *ŋ* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *t*, *d* (sons voisins de *t+s*, *d+z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *á* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *â* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ãn* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á'*, *ĩ'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *o[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

LE CHANOINE JEAN-RÉMI OUELLETTE

Le *Bulletin* du mois d'octobre était sous presse, lorsque nous avons appris la mort du Chanoine Jean-Rémi Ouellette, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Nous voulons conserver le souvenir de ce grand éducateur, qui portait un vif intérêt à notre Société et fut des premiers à s'inscrire sur la liste de ses membres. Nous le devons du reste aux prêtres du Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui, suivant l'exemple de leur regretté supérieur, ont montré pour notre œuvre un zèle dont nous ne saurions leur témoigner trop de reconnaissance.

La vie de l'éducateur est toute de dévouement. « C'est sa gloire de ne prétendre à rien au delà de son obscure et laborieuse condition, de s'épuiser en sacrifices à peine comptés de ceux qui en profitent, de travailler enfin pour les hommes et de n'attendre sa récompense que de Dieu. » Cette mission de dévouement, dont Guizot a tracé ainsi le tableau, n'est pas facile à remplir; ce qui faisait dire à Rousseau, non sans quelque vérité: « Il faut être plus qu'homme pour former des hommes. »

C'est l'honneur insigne de nos prêtres éducateurs de réaliser cet idéal de désintéressement et de dévouement. Dire que pendant quarante-cinq ans le Chanoine Ouellette s'est donné à ce ministère ingrat avec toute l'ardeur d'une âme généreuse, avec une constance qui ne s'est jamais démentie parce qu'elle avait sa source dans le zèle de la religion, du salut des âmes et du bien public, c'est donc affirmer qu'il a acquis un droit à la reconnaissance de tous ses concitoyens.

Le Chanoine Ouellette naquit à Sandwich, Ontario, le 26 décembre 1830. Envoyé à Paris par M^{gr} Charbonnel, évêque de Toronto, il fit ses études ecclésiastiques à Saint-Sulpice, et fut

ordonné prêtre le 20 décembre 1856. M^{gr} T.-E. Hamel, alors étudiant à l'école des Carmes, assistait à son ordination. De retour au pays, il exerça le saint ministère à la cathédrale de Toronto pendant trois ans, et en 1859 il entra au Séminaire de Saint-Hyacinthe où il devait dépenser le reste de sa vie à l'éducation de la jeunesse. Professeur dans les différentes classes du cours classique et du cours de théologie, tour à tour directeur, préfet des études, supérieur, il se donna tout entier aux travaux multiples et variés qu'exigeait de lui l'accomplissement du devoir dans les différentes charges qui lui étaient confiées.

Homme d'une parfaite urbanité, distingué par ses talents, ses études et ses vertus, il exerça sur ceux qui l'approchaient une grande influence, et les générations qu'il a formées garderont longtemps le souvenir de ses bienfaits.

Nous offrons de nouveau au Séminaire de Saint-Hyacinthe l'expression de notre respectueuse sympathie.

LE SUPERLATIF

DANS NOTRE PARLER POPULAIRE

Le superlatif latin était synthétique, c'est-à-dire qu'il constituait un mot nouveau, formé à l'aide d'un suffixe suivant le procédé de dérivation. C'est ainsi que *doctus* faisait au superlatif *doctissimus*, par l'addition du suffixe *-issimus* au thème *doct*.

Le superlatif français est analytique, c'est-à-dire qu'il est construit au moyen d'un adverbe qui s'ajoute à un adjectif ou à un autre adverbe et en modifie le degré de signification sans en altérer la forme. Par exemple, l'adverbe *très*, ajouté à l'adjectif *savant*, fait le superlatif *très savant*. Ce superlatif est aussi d'origine latine.

Le latin classique, à côté des formes organiques telles que *sapientissimus*, *altissimus*, etc., connaissait les superlatifs analytiques construits au moyen d'adverbes : *pulchre*, *maxime*, *multum*, etc.⁽¹⁾ Mais il n'appliquait ce procédé qu'à un petit nombre d'adjectifs.

Quelques langues modernes connaissent ces deux formes de superlatif. L'anglais, par exemple, dit *the oldest* (superlatif de *old*) et *the most eloquent* (superlatif de *eloquent*). Mais le français est une langue analytique; des deux formes latines du superlatif, il n'a retenu que celle qui convenait à son génie.

Cette élimination des formes flexionnelles s'opéra même dans le latin populaire, qui développa et propagea les formes analytiques du langage. Pour marquer le plus haut degré de signification d'un adjectif, le peuple se servait, non de suffixes, mais d'adverbes; il disait : *maxime strenuus*, *bene robustus*, *multum loquax*, *recte sanus*, *satis facundus*, *valde magnus*, etc.

Sur ces modèles, le vieux français construisit ses superlatifs. Les adverbes qu'il accolait aux adjectifs étaient : *asez* (*il est assez fols* = il est très fou), *par* (*par fel* = complètement félon)⁽²⁾, *oultre*

(1) « *Multum loquax* » (PLAUTE). « *Multum jactatus* » (VIRGILE). « *Multum diuque* » (CICÉRON). « *Pulchre munitum* » (PLAUTE).

(2) *Par*, qui signifiait au delà de toute limite, venait du lat. *per*, employé en composition (*perfacilis*, etc.).

(*outré doux* = très doux), *trop* (*trop sachant* = très savant), *durement* (*durement belle* = très belle), *beaucoup*, *grandement*, *fort*, *moult* et *très*.

Quelques superlatifs synthétiques étaient cependant employés au moyen âge : *pesme* (←= lat. *pessimum* = très mauvais), *grandisme* (←= lat. *grandissimum* = très grand), *hautisme* (←= lat. *altissimum* = très haut), *seintisme* (←= lat. *sanctissimum* = très saint), etc. (1); mais ces mots étaient plutôt de fabrication savante, et, rejetés par le peuple, ils ne nous sont point parvenus. Plus tard, dans la dernière période de la Renaissance, au XVI^e siècle, l'engouement pour les choses d'Italie introduisit dans la langue, malgré les protestations de Henri Estienne, de nouveaux superlatifs organiques en *-issime* (←= ital. *-issimo*) (2); mais une réaction eut lieu au XVII^e siècle, et de ces formes importées il n'est resté que des termes d'étiquette, *illustrissime*, *révérendissime*, *sérénissime*, etc., le substantif *généralissime*, et quelques mots plaisants, *rarissime*, *richissime*, *fourbissime* employé par Molière. (3)

Le superlatif français est donc resté analytique. Les adverbes qui, dans la langue moderne, servent à le marquer sont : *très*, *bien*, *fort*, et d'autres, tels que *extrêmement*, *magnifiquement*, *divinement*, etc., qui rendent avec plus ou moins de force l'idée de *beaucoup* et indiquent des nuances.

Le parler populaire est encore plus riche, et le nombre est considérable des adverbes qu'il fait servir à la construction de ses superlatifs. Dans le franco-canadien, c'est tantôt un adverbe proprement dit, tantôt un adjectif pris adverbialement, souvent une locution et parfois toute une périphrase adverbiale, qui s'ajoute à l'adjectif. La liste suivante comprend les formes adverbiales que nous avons pu relever et qui marquent le superlatif absolu dans notre langage populaire. La plupart de ces adverbes nous viennent de Normandie, du Maine, du Poitou et de la Saintonge, où ils sont encore en usage : plusieurs appartiennent à la langue populaire commune, en France; d'autres rappellent les formes du superlatif en vieux français; quelques-uns, enfin, se rapprochent du français moderne.

(1) « Muet dulcement la pleinst à sei meisme; E, Durendal, cum es bele e seintisme. » (*Ch de Roland*, ch. III, v. 906.)

« Je vus baterai de *grandimes* balains. » (*Livre des Rois*, p. 282.)

(2) Les superlatifs italiens en *-issimo* eux-mêmes sont d'origine savante; l'i représentant l'i latin en est la preuve. (MEYER-LUBRE, *Gram. des Langues romanes*, vol. II, p. 95.)

(3) « Mascarille est un fourbe, et fourbe *fourbissime*. » (*Étourdi*, II, 5.)

Ben. « Alle est ben avarde » (à·l é· bé:n à·vâ·rd) = elle est très (bien) avare. ⁽¹⁾

(In, dans le franco-canadien, se prononce é ou ā; an, ā ou ē; un, é ou ā [ē]; nous n'avons noté dans les exemples que les premières de ces variantes.)

C'est la forme la plus commune du superlatif dans nos campagnes.

Tout fin. « Un siau tout fin plein » (é syó tu· fê: plé) = un seau comble, plein à ras de bord.—« Aller tout fin dret devant soué » (à·lé· tu· fê: drèt dvá: swé) = aller tout droit devant soi.

Fin ne s'emploie jamais seul, comme en Normandie (région de Vire), pour marquer le superlatif; les deux adverbes *tout* et *fin* sont ici inséparables.

Raide. « V'là du beurre qu'est raide bon » (vlá du· bâ:r kè· rē·d bō) = voilà du beurre qui est bien bon.

Raidement. « Alle est raidement belle » (à·l é· rē·dmā: bé·l) = elle est très belle.

Rudement, durement. « C'est rudement, durement bon » (sé· ru·dmā:, du:rmā: bō) = c'est bien bon.

Richement. « C'te ouvrage-là est richement ben faité » (st uvrá:j lá é riemā bé: fē·t) = cet ouvrage-là est très bien fait.

Bêtement. « Bêtement saouël » (bē:tmā su) = complètement ivre.

Diablement. « I parle diablement ben » (i· pàrl gá:bmā: bé) = il parle extrêmement bien.

Terriblement. « T'as un cheval qu'est terriblement fort » (tá é: jvâ·l, kè· té:ri·bmā: ou tí:ri·bmā: fo:r) = tu as un cheval qui est très fort.

Ces sept adverbes de manière deviennent véritablement des adverbes de quantité dans la construction des superlatifs, et l'on peut relever des expressions où ils ne gardent aucune trace de leur fonction première, telles que: *richement pauvre, bêtement froid, terriblement aimable*, etc. Dans le français, les adverbes en *-ment* qui servent à la construction des superlatifs jouent le rôle d'adverbes de quantité sans perdre complètement leur sens propre; tels sont *extrêmement, admirablement*, etc. Dans le parler populaire, ils n'expriment plus la manière, ils sont purement augmentatifs.

(1) Les exemples que nous donnons sont pour la plupart des phrases que nous avons entendues; nous faisons suivre chaque exemple de sa transcription phonétique, entre parenthèse, et de sa traduction en français.

Extra, vrai, achevé, rachevé. «C'est beau extra; c'est beau vrai, c'est beau achevé, ou rachevé» (sé· bó è·strá, sé· bó vré; sé· bó ajvé· ou a'ivé·, rajvé· ou rajivé·) = c'est très beau.

Ces mots, qui marquent aussi le superlatif, se placent, comme les locutions suivantes, après l'adjectif. Pour *extra*, il est à remarquer que, comme préfixe, il s'emploie dans la composition des mots français: *extrafin* veut dire *de qualité très fine*.

Terrible, effrayant, affreux. Ces adjectifs s'emploient parfois adverbialement comme *vrai* et *achevé*: «C'est beau terrible, effrayant, affreux» (sé· bó tè:ri·b ou ti:ri·b, é·fréyā, a'fré) = c'est très beau.

On dit aussi: «C'est beau, c'est terrible, ou c'est effrayant, ou c'est affreux» (sé· bó sé· tè:ri·b ou ti:ri·b, sé·t ou st é·fréyā, sé·t ou st a'fré) = c'est très beau. *Épouvantable* joue le même rôle que *terrible*.

Le diable, en diable, comme le diable, que le diable. «I est fort le diable, ou en diable, ou comme le diable, ou que le diable» (iy é· fo:r æ·l gá:b ou ā gá:b, ou kó·m æ·l gá:b, ou kœ· l gá:b) = il est extrêmement fort.

A plein, en plein. «Les prunes sont mûres à plein, en plein» (lé· præ·n sō mur a' plé, ā plé) = les prunes sont tout à fait mûres.

Ces deux locutions adverbiales s'emploient le plus souvent, ainsi que la suivante, pour marquer simplement la quantité, dans des phrases comme celle-ci: «On a des pommes à plein, en plein, c'te année,» c'est-à-dire: «Nous avons beaucoup de pommes cette année; il y en a beaucoup.»

Ben manqué. «I est ben manqué affairé, mais i fait pas guère d'argent» (iy é· bé mā:k a'féré·, méy i· fè pá· gé:r d'arj[h]ā) = il est très occupé, mais il ne fait pas beaucoup d'argent.

Numéro un. «Les animaux sont gras numéro un» (ælz a'ni·mó sō grá nu·méro ou liméro ou limaró é) = les animaux sont très gras.

Au superflu. «C'est beau au superflu» (sé· bó ó· supàrflu·) = c'est très beau.

A demeure. «C'est beau à demeure» (sé· bó· a dmœ:r) = c'est très beau.

Dans le criminel. «Tu vends ça cher dans le criminel» (tu· vā· sá· cè:r dā l kri·mi·nè·l) = tu vends ça bien cher, au plus haut prix.

En veux-tu en v'là. « Mon voisin est riche en veux-tu en v'là » (*mō vūé zé ou wé zé é ri'e ā vâtu' ā vlâ*) = mon voisin est extrêmement riche.

Cette expression s'emploie généralement, comme en Normandie, pour *beaucoup*: « As-tu du foin?—J'en ai *en veux-tu en v'là.* » *Autant comme autant* a le même sens.

Ha! Ha! « C'est pas beau ha! ha! » (*sé pá bó áá*) = ce n'est pas très beau.

Cette double exclamation sert à former des superlatifs, mais ne s'emploie que dans des phrases négatives.

Comme tout, comme pas un, comme y en a pas, comme d'icite à demain. « Le blé est mûr comme tout » (*â'l blé é mu:r kô'm tu't*) = le blé est tout à fait mûr.—« Sa pouliche est vigoureuse comme pas une » (*sa' pu'lic é vi'gu'rá:z kô'm pá â'n*) = sa pouliche est très vive.—« I court vite comme y en n'a pas » (*i kur vit kô'm y ā ná pá'*) = il court très vite.—« C'gars-là est long comme d'icite à demain » (*â'z gá lá é lô: kô'm ði'si't a dmé*) = ce gars-là est très long, très grand.

Ces expressions ressemblent à des superlatifs relatifs, mais dans le parler populaire, les locutions *comme tout*, etc., perdent le sens comparatif et forment de véritables superlatifs absolus.

En cheval, en bœuf, en chien, en cochon, en monsieur. « Fort en cheval, en bœuf » (*fo:r ā jvâ'l, ā bó*) = très fort, fort comme un cheval, comme un bœuf.—« I court vite en chien » (*i kur vit ā cyé*) = il court très vite, aussi vite qu'un chien.—« Sale en cochon » (*sâ'l ā: kô'cô*) = très sale, sale comme un cochon.—« Riche en monsieur » (*ri'e ā mæ'syô*) = très riche, riche comme un *monsieur*.

Ces locutions comparatives forment aussi des superlatifs absolus; mais les exemples le prouvent, on ne perd pas de vue leur signification première. Au contraire, *en maudit*, qui s'emploie aussi, est purement augmentatif et ne comporte, dans la formation des superlatifs, aucune signification particulière.

En grand. « Il est charitable en grand » (*iy é ca'ri:tâ'b ā grâ*) = il est très charitable.

En masse. « C'est grand en masse » (*sé grâ' ā: mäs*) = c'est très grand.

Cependant, *en masse*, qui proprement signifie *en grande quantité* (« il y a des pommes *en masse* »), veut dire plutôt *assez*, quand il suit un adjectif: « Cette salle est-elle assez grande pour danser?— Elle est grande *en masse.* » *Tout plein* a le même sens.

Les expressions *une beauté, une venue, une gniolle, une butte*, qui signifient *une grande quantité*, ne forment pas de superlatifs absolus. Ils s'ajouent, avec le sens de *de beaucoup* aux superlatifs relatifs: « Il est *une beauté* plus fort que toi » = il est de beaucoup plus fort, bien plus fort que toi.

Notre parler populaire applique aussi, et fréquemment, à la formation du superlatif absolu le procédé du redoublement. « Beau-beau » veut dire très beau; « charitable-charitable », très charitable. Pour marquer le plus haut degré de signification, le mot est même répété trois fois: « bon, bon, bon » = extrêmement bon. Cette forme montre bien l'analogie du superlatif et du pluriel. « L'idée du superlatif, dit Sayce⁽¹⁾, en tant que l'accroissement et l'élévation au degré le plus intense des qualités individuelles visibles, ne peut être séparée de l'idée de pluralité. » Or, le redoublement est un signe de pluralité et la formation du pluriel par ce moyen est l'un des plus anciens procédés du langage; de nos jours encore, le malais dit au singulier *raja* (= prince) et au pluriel *raja-raja* (= princes). Il n'est donc pas étonnant que les parlers populaires forment des superlatifs par redoublement. L'accadien faisait ainsi: *gal* = grand, *gal-gal* = très grand. « Il paraît même par les anciennes inscriptions latines, dit Régnier Desmara's, que la répétition de l'adjectif positif était en usage parmi les Romains pour exprimer le superlatif » (*Traité de la Gram. franç.*, p. 199); *BB*, abréviation de *bene bene*, signifiait *optime*.

Nous n'avons pas mentionné *très* parmi les adverbes qui marquent le superlatif chez nous. Le franco-canadien ne connaît guère cet adverbe; les rares superlatifs formés avec *très* ne semblent pas populaires, ils ont été empruntés au langage des gens instruits.

En revanche, le peuple a conservé l'emploi, maintenant vieilli en français, de l'adverbe *assez* comme marque du superlatif; mais il ne s'en sert que dans les exclamations: « C'est assez beau! » = que c'est beau!

Quant aux superlatifs relatifs, notre parler populaire les construit, comme le français littéraire, avec *le plus*, prononcé généralement *l pu*: *léz à:b lé pu gró* = les arbres les plus gros.

ADJUTOR RIVARD.

(1) *Principes de Philologie comparée*, trad. Ernest Jovy, 2^e ed. (1893), p. 202.

TERMINER SES PHRASES

Nous recevons de l'un de nos abonnés, actuellement à Rome, une lettre dont le passage suivant intéressera sans doute nos lecteurs.

Dans cet ouvrage au style étrange qui s'intitule *Les Déracinés*, Maurice Barrès décrit avec force détails son personnage Sturet. Je relève ce trait, entre autres: «Ce qu'il y a d'étonnant chez Sturet, c'est qu'il termine toutes ses phrases. Cette qualité se rencontre assez fréquemment chez de jeunes Parisiens. A dix-huit ans, chez un collégien de l'Est, elle est rare.... Ce grand garçon va jusqu'au bout de ses périodes toujours et avec un rare aplomb.»

Terminer ses phrases et aller jusqu'au bout de ses périodes, ce n'est certes pas la qualité maîtresse de nos écoliers canadiens. Ils ressemblent en cela aux collégiens de l'Est de la France. Et je me suis demandé s'il ne conviendrait pas, au point de vue de la perfection du langage, de signaler ce fait à leur attention.

De vrai, écoutez un instant les conversations de nos étudiants: vous ne tarderez pas à constater que la plupart des phrases y sont tronquées, que les demi-phrases y abondent, que bien peu de ces jeunes gens vont au bout de l'expression parce que peut-être ils ne sont pas allés au bout de l'idée. Assistez à une classe où vous n'êtes pas vous-même le docteur enseignant: les questions du maître ne reçoivent trop souvent que des demi-réponses.

Et le mal? Le mal est que bientôt se contracte l'habitude de rester ainsi à mi-chemin de son discours. Le mal, c'est la fatigue chez celui qui écoute et la peine de suppléer ce qui manque à l'expression. Le mal, encore, c'est que, le jour venu de la parole publique, l'heure surtout de l'improvisation, le malheureux orateur butera à tout moment, ne trouvera pas le mot ou la fin de phrase qui achèverait sa pensée. Le mal, enfin, c'est la réputation que nous nous faisons à l'étranger de mal parler notre langue maternelle.

Ce pourrait bien être là en effet une des différences principales entre le langage des jeunes Français, des Parisiens surtout, et celui des jeunes Canadiens; tandis que ceux-là vont souvent au bout de leurs phrases, les autres n'y vont presque jamais.

E. C.

LA POÉSIE EN PROVINCE

ERNEST MILLET

(1864-1890)

Enlevé trop tôt à la poésie normande, Ernest Millet promettait de l'illustrer brillamment. Son œuvre, inachevée, est encore telle qu'elle justifie le mot de Le Vavasseur : « Poète de race ». On a appliqué à Millet cette phrase prononcée à l'occasion de la mort d'Hégésippe Moreau : « Le moissonneur a été fauché sur sa gerbe sans avoir le temps de la lier. » Mais il arrive parfois, dit M. de Contade (*Bull. de la Société historique et archéologique de l'Orne*, 1891), que « de ces fragments rassemblés jaillit soudain une belle flamme géniale ».

Ch.-Th. Féret a pieusement recueilli et *rassemblé ces fragments* laissés par Millet ; il les a édités, avec notes, sous le titre : *Les Cendres d'Ernest Millet*. Ce très beau livre ne sera pas mis dans le commerce ; je dois à la généreuse amitié de Féret l'un des 90 exemplaires qui en ont été tirés. On ne saurait lire sans une émotion profonde les pages que l'éditeur a consacrées à la vie, pleine « de rancœurs et de joies brèves », du jeune poète d'Alençon.... « Non, les défunts ne sont pas désarmés : ils ont la prière encore. ... »

Pour épigraphe aux *Cendres de Millet*, Achille Paysant a écrit ces vers :

Du bref éclat de cette âme étoilée,
Rien que poussière et cendre n'est resté ;
Mais cendre chaude et poussière envolée
Au vent de l'immortalité !

A. R.-L.

LA SOURCE PIEUSE

(Extrait)

.....
O Dieu de la mer infinie,
Dieu des vents soufflant sur les eaux,
Je te consacre l'harmonie
De mon onde et de mes roseaux.

Protège, ô Dieu, les fleurs timides ;
Aux papillons sois indulgent ;
Abats l'orgueil des pyramides
Se mirant dans les Nils d'argent.

Que l'arbre en s'effeuillant rougeoie
Dans les automnes empourprés ;
Que le saule en pleurs soit en joie,
Que tous les faisans soient dorés ;

Aux moineaux ne sois pas sévère :
Ce sont les pitres du vallon ;
Pour l'abeille qui persévère
Chasse ou convertis le frelon,

Écoute, ô Seigneur, la prière
Qui, vers toi, monte avec douceur.
Du genièvre ou de la bruyère
Pour le merle libre penseur...

Ici la nature est aimante
Et tous les êtres sont unis :
Le thym est l'ami de la menthe,
L'églantier protège les nids.

Quand sur mes bords où l'ombre est sûre
Je rencontre un cerf aux abois,
Je lave aussitôt sa blessure,
Et ses pleurs de mort, je les bois...

Passants, buvez, mon onde est saine.....

ERNEST MILLET.

LEXIQUE

CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

Barauder (*bàró:dé*) vr. tr. et intr.

1° v. tr. || Mouvoir un fardeau sur son centre ou obliquement.

Ex. : Faire *barauder* une pierre = la faire mouvoir sur son centre pour la déplacer.

2° v. intr. || Se mouvoir sur son centre. *Ex.* : La pierre a *baraudé* = la pierre a tourné sur son centre, s'est déplacée en tournant sur son centre.

3° v. intr. || Aller de côté et d'autre. Se dit d'un traîneau qui glisse tantôt à droite, tantôt à gauche, dans les pentes qui se forment le long des chemins de neige; d'une voiture qui va de côté et d'autre, résultat de la vitesse; d'une roue qui n'est pas bien fixée et qui vacille; d'une personne ivre qui titube, va de côté et d'autre en marchant.

4° v. intr. || Flâner, se promener sans but, aller de côté et d'autre sans rien faire, balader. *Ex.* : Il a *baraudé* toute la journée = il s'est promené ici et là toute la journée.

DIAL. Les parlers du centre de la France ont *barauder*, aux sens 1 et 2, JAUBERT.—Au sens 3, le bourguignon dit *barder* : « Le cheval allait comme le vent, la voiture *bardait* », GUILLEMAUT; le normand dit *fringaler*, MOISY.—Pour le sens 4, cf. les mots normands *balvauder*, rester les bras ballants, BOIS, et *balicander*, *baricander*, se promener en fainéant, MAZE; les mots du centre *balvauder* et *barivauder*, tourner autour de la maison, de côté et d'autre, regarder l'ouvrage et ne rien faire, JAUBERT; et le bas-manseau *baryàode*, aller d'un côté à l'autre sans avoir affaire, DOTTIN.

Baraudeux (*bàró:dé*) s. m.

|| Baladeur, personne qui aime à flâner, à balader.

Barbeau (*bàrbó*) s. m.

|| Petit poisson du genre *Fundulus*, qui sert quelquefois d'appât pour la morue.

FR. V. le mot *barbue*.

Barbis (*bárbi*), **berbis** (*bárbi*) s. f. ← lat. pop. **berbicem*, altération du lat. class. *vervecem*, bélier.

|| **Brebis**.

Vx. FR. *Barbis*, DU CANGE; *berbiz*, DARM.; *barbits*, LACOMBE; *barbite*, LA CURNE.—Au XVII^e siècle encore, «la plupart des vieilles gens qui sont dans les petites villes et même dans Paris ont de la peine à prononcer... *brebis*... autrement que... *berbis*», HINDRET, 2^e édit., p. 122.

DIAL. *Barbis*, saintongeois, ÉVEILLÉ; berrichon et franc-comtois, JAUBERT, LITTRÉ. *Berbis*, picard, CORBLET, LITTRÉ; belfortain, VAUTHERIN; boulonnais, HAGNERÉ; bressan, GUILLEMAUT; normand, ROBIN, MOISY, BOIS, DELBOULLE, MAZE, G. DE GUER, *Rev. P. P.*, I, p. 146 (*bérbi*); ille-et-vilainais, ORAIN; haut-manséau, MONTESSON.

PHON. La métathèse de l'*r* est fréquente dans le franco-canadien, surtout dans les cas où l'*r*, précédée d'une autre consonne, est placée avant l'*e* non accentué. La métathèse entraîne la permutation, régulière chez nous, de l'*e* avec *a*.

Barbot (*bàrbó*) s. m.

1^o || Espèce de coléoptère.

2^o | *Barbot de cuisine* = kakerlac orientale, insecte orthoptère.

3^o || Pâté d'encre, tache d'encre. *Ex.*: Faire un *barbot* en écrivant = faire un pâté en écrivant.

Vx.-FR. *Barbot* avait le sens d'insecte dans le vx fr., LA CURNE.

Si c'est au printemps, où esté, les lièvres ne se gisent pas au fort à cause des fourmis et autres *barbots*. FOUILLOUX, *Vénérie*, fol. 69.

DIAL. *Barbot* est le nom donné à la blatte, dans le centre de la France, JAUBERT, et dans le Poitou, FAVRE.—De plus, *barbot* est employé, avec le sens 3, dans le Berry, JAUBERT.

Barbue (*bàrbu*) s. f.

|| Barbeau.

FR. Le *barbe u* est un poisson de rivière de la famille des Cyprinoïdes, dont la mâchoire supérieure est garnie de barbillons; c'est notre *barbue*. La véritable *barbue* est un poisson de mer plat, du genre Pleuronecte, à corps rhomboïdal, analogue au turbot, mais plus ovale, DARM.

Bardeau (*bàrdó*) s. m.

| *Il lui manque un bardeau* (*iy i mā:k é bårdó*) = il a le timbre fêlé, brouillé, le cerveau dérangé.

FR. *Bardeau*: planche mince employée au lieu de tuile, pour couvrir les maisons, DARM.

FR.-CAN. La locution *Il lui manque un bardeau* comporte une figure hardie, analogue à cette autre: *Il a une craque dans la tête*, m. s.

Bargagner (*bàrgàné*) v. intr.

|| Trafiquer, commercer, faire toute espèce de marchés.

Vx. FR. V. *barguiner*.

Bargagneux (*bàrgàné*) adj. et s. m. ←= *bargagner*. V. ce mot.

|| Qui fait toute espèce de marchés, de trafics, le plus souvent peu avantageux.

Bargainer (*bàrgéné*, var. *bàrgéné*, *bàrgà'né*) v. intr. et tr.

1° v. intr. || Trafiquer, commercer, faire un marché, faire des échanges. *Ex.*: Il n'a fait que *bargainer* toute sa vie = il n'a fait que trafiquer...—Il n'y a pas moyen de *bargainer* avec toi = il n'y a pas moyen de faire des marchés avec toi, tu n'es pas facile en affaires.

2° v. tr. || Échanger. *Ex.*: *Bargainer* un objet contre un autre = échanger un objet contre un autre.

Vx. FR. Voir *barguiner*.

PHON. L'influence de l'anglais *bargain* a pu se faire sentir. Voir ce mot.

Bargou (*bàrgu*) s. m.

|| Gruau.

Barguiner (*bàrginé*) v. intr.

1° || Barguiner, hésiter à prendre un parti. *Ex.*: A quoi bon tant *barguiner*? = à quoi bon tant barguiner?

2° || Marchander (*absolt*). *Ex.*: Il a acheté mon cheval sans *barguiner* = sans marchander.

Vx. FR. Au sens 2, *barguiner* est vieilli, DARM. On trouve dans les vieux auteurs *bargigner*, *barginer*, *barguiner*, *bargaigner*, pour commercer, trafiquer, marchander, faire un marché, acquérir, LA CURNE.

FR. Aujourd'hui, *barguiner* ne s'emploie que figurément: hésiter à prendre un parti, DARM.

DIAL. *Barguiner* a conservé le sens 2 dans les patois, CORBLET, ÉVEILLÉ, GUILLEMAUT, HAIGNERÉ, etc.

Bavasser (*bavâsé*) v. tr. et intr. ← *bave*, *babil* + suff. verbal *-asser*, augmentatif et péjoratif.

1° v. in'r. || Bavarder, parler avec intempérance, commettre des indiscretions. *Ex.*: Il *bavasse* du matin au soir = il bavarde du matin au soir, il parle sans cesse.—Ne lui confiez pas votre secret, il *bavasserait* = il bavarderait, il commettrait des indiscretions.

2° v. intr. et tr. || Rappporter, dénoncer, mal parler. *Ex.*: *Bavasser* contre ses voisins = mal parler de ses voisins.—Il va tout *bavasser* au maître = tout rapporter au maître.

Vx FR. *Bavasser*: bavarder, LA CURNE.

Il semble que la coutume concède à cet aage plus de liberté de bavasser. MONTAIGNE, *Essais*, l. III. ch. II, p. 283.

DIAL. Le saintongeais et le manseau disent encore *bavasser* pour *bavarder*, ÉVEILLÉ, DOTTIN. Cf. le bourguignon *bagasser*, plaisanter bruyamment, GUILLEMAUT.

Bavassement (*bavâsmâ*) s. m. ← *bavasser*. V. ce mot.

1° || Bavardage, propos de bavard. *Ex.*: Cesse donc tes *bavassements*, pour que nous puissions discuter sérieusement = cesse donc tes bavardages....

2° || Rapport désobligeant.

Bavasserie (*bavâsri*) s. f. ← *bavasser*. V. ce mot.

1° || Bavarderie, manie de bavarder.

2° || Manie de rapporter, de dénoncer.

Bavasseux, -euse (*bavâsâ, bavâsâ:z*) adj. et s. m. et f. ← *bavasser*. V. ce mot.

1° || Bavard, bavarde, qui a la manie de bavarder.

2° || Rapporteur, rapporteuse.

Vx FR. LA CURNE, sous *baveur*, bavard, relève *bavaceux*.

DIAL. Normand, *bavacheux*: celui qui cause sans savoir ce qu'il dit ou qui cause trop, MAZE.

FR.-CAN. *Bavasseux* est employé dans les deux sens de *bavard*: 1° qui parle avec intempérance; 2° qui commet des indiscretions.

Belle (en) (*â bêl*) loc.

1° || *Avoir en belle* = avoir la partie belle, avoir beau jeu, avoir toutes les chances pour soi, l'avoir beau, l'avoir belle,

avoir l'occasion favorable, avoir la facilité. *Ex.*: Il avait *en belle*, pourquoi n'a-t-il pas fui? = Il l'avait belle, pourquoi... — Avoir *en belle* pour *dévirer* = avoir toute la place nécessaire pour tourner. — Me permettez-vous d'attacher mon cheval ici? Vous avez *en belle*. = ...Je vous le permets, volontiers; je ne m'y oppose pas.

2° || *Prendre son en belle* = profiter d'une occasion favorable. *Ex.*: Comme j'avais le dos tourné, il a pris son *en belle* et m'a donné un coup de poing. = ...il a profité de l'occasion et m'a donné... — Prenez votre *en belle* pour travailler. = Prenez toute la place voulue, mettez-vous à votre aise...

DIAL. Normand: *avoir la belle de...* = avoir une belle occasion de... ROBIN; *avo'r belle à faire une chose* = avoir la facilité de l'exécuter, MOISY.

Ber (*bè:r*) s. m.

|| Berceau. *Ex.*: C'est le *ber à nol'p'tit gars* = c'est le berceau de notre petit garçon.

FR. *Ber* est vieilli, DARM., DU CANGE, GODEFROY, LA CURNE, MONET, BOS, BOREL.

DIAL. *Ber* se trouve encore dans tous les dialectes de la langue d'oïl, MOISY, DELBOULLE, BOIS, ROBIN, CORBLET, ORAIN, MONTESSON, HAIGNERÉ, DOTTIN, MIGNARD.

Berçante (*bèrsā:t*, var. *bārsā:t*) s. f.

|| Chaise à oscillations sur laquelle on peut se bercer.

FR.-CAN. On dit aussi *chaise berçante*. Syn. de *berceuse*.

Berceuse (*bèrsā:z*, var. *bārsā:z*) s. f.

|| Chaise sur laquelle on peut se balancer: chaise berceuse.

FR. *Chaise berceuse* est maintenant employé en France, LAR., L. et F.

FR.-CAN. On dit indifféremment *berceuse* ou *chaise berceuse* au Canada. Syn. de *berçante*.

Berda (*bærdā*), *barda* (*bardā*), *horda* (*bòrdā*) s. m.

1° || Bruit, tapage. *Ex.*: Ne fais donc pas tant de *berda*, on ne peut pas s'entendre = ne fais donc pas tant de bruit...

FR. Le mot *bréda*, qui se dit aussi *berda*, a un tout autre sens. Cf. DARM.

DIAL. Dans le Haut-Maine, *berda* = sottise, extravagance, niaiserie, action non motivée, MONTESSON.

2° || Ménage, travaux domestiques, nettoyage de la maison, des bâtiments de la ferme. *Ex.*: Ma femme a fait son *berda* = ma femme a fait son ménage.

Berdassement (*bærlasmā*), **bardassement** (*bardasmā*), **bordassement** (*bòrdasmā*) s. m.

|| Bruit. *Ex.*: Pas tant de *berdassement* pour rien = pas tant de bruit pour rien.

DIAL. Dans le centre de la France, *berdassement* = bruit incommode, résultant, par exemple, d'un remuement de meubles, JAUBERT. Dans l'Ille-et-Vilaine, *berdasserie* = radotage, ORAIN.

Berdasser (*bærdasé*), **bardasser** (*bardasé*), **bordasser** (*bòrdasé*) v. tr. et intr.

1° v. tr. || Secouer, secouer avec bruit. *Ex.*: Cesse donc de *berdasser* la porte = de secouer la porte. — Les chemins sont pleins de cahots, je vous assure qu'on s'est fait *berdasser* = que nous avons été secoués, cahotés.

DIAL. *Berdasser* a ce sens dans le Berry, LAPAIRE.

2° v. tr. || Bousculer. *Ex.*: Quand il est fâché, il *berdasse* tout dans la maison = il met tout sens dessus-dessous.

3° v. tr. || Disputer. *Ex.*: Se faire *berdasser* = recevoir une verte semonce.

4° v. tr. || Tracasser. *Ex.*: Il y a quelque chose qui le *berdasse* = qui le tracasse, qui l'inquiète.

5° v. intr. || Faire du bruit, remuer avec bruit. *Ex.*: Les planches *berdassent* dans la charrette = remuent avec bruit dans la charrette.

DIAL. *Berdasser* a ce sens dans le Berry, LAPAIRE, et en général dans le centre de la France, JAUBERT.

6° v. intr. || S'amuser à des riens, faire plus de bruit que de besogne. *Ex.*: Il passe son temps à *berdasser* = il s'amuse à des riens.

DIAL. Dans le Haut-Maine, *berdasser*, m. s., MONTESSON.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

(à suivre)

GLANURES

L'Intendant Talon.—M. Saint-Denis rend compte, dans le *Paris-Canada*, du livre de M. Chapais: «L'ambition d'un auteur est sans doute satisfaite lorsqu'il est parvenu à donner aux lecteurs de son ouvrage l'idée qu'il se fait lui-même du personnage qu'il célèbre. Cela vaut les plus belles gloires du style. Et si, à cet objectif pleinement atteint vient se joindre le solide mérite d'une forme précise et ample en même temps, on ne saurait désirer plus belle récompense pour son effort.»

L'homme dans la lune.—M. René Basset continue, dans la *Revue des Traditions populaires* (août septembre), le relèvement des traditions sur *l'homme dans la lune*. Toutes supposent qu'un homme a été transporté dans la lune en punition d'un crime, et le plus grand nombre, pour avoir travaillé le dimanche, comme celle qui est répandue chez nous—ou mieux, qui était répandue chez nous, car les traditions populaires de ce genre s'en vont.

Formulettes d'enfants.—La *Revue des Traditions populaires* donne la version picarde d'une formule déjà relevée dans notre *Bulletin*: «Menton d'or, boucle d'argent, nez cancan, joue rôtie, joue brûlée, grand œillet, p'tit œillet, tap', tap', tap', tap', tap', maillet. (Voir *Bulletin du P. Fr.*, II, p. 99.)

Sujet de composition française.—Au baccalauréat, session de juillet-août, à Montpellier, voici l'un des sujets de composition française: «On a célébré ces jours-ci à Montréal le 300^e anniversaire de l'établissement des Français au Canada. Le gouvernement français était représenté. Vous ferez le discours que vous auriez fait si vous aviez été là le représentant de notre pays. Vous vous rappellerez que le Canada relève aujourd'hui de l'Angleterre et qu'il accepte loyalement cette situation; mais qu'il a conservé pour la France, sa première patrie, un filial attachement, parle toujours sa langue, étudie sa littérature, s'intéresse à tout ce qu'elle fait.» (*L'Enseignement chrétien*, octobre 1904, p. 619.)

La contrefaçon littéraire au Canada.—On agite depuis quelque temps, en France et ici, la question des droits d'auteurs au Canada. «Le pillage des auteurs français arrête, dit-on justement, toute évolution de la littérature canadienne-française. Pour protéger les lettres du pays, l'*Association des journalistes* a invité les sociétés littéraires de France à se réclamer, devant nos tribunaux, de la Convention de Berne afin d'obtenir la répression de la contrefaçon des œuvres françaises au Canada.»

Le *Droit d'auteur* (Berne), organe du Bureau international de l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, a consacré, à plusieurs reprises, des pages importantes à cette question, notamment dans son numéro du 15 juin dernier: *Le Canada et la Convention de Berne*. *L'Informateur des gens de lettres*, de Paris, a aussi réclaté la reconnaissance au Canada du régime de l'Union.

Nous avons reçu une plaquette de M. Louvigny de Montigny, *la Contrefaçon littéraire au Canada*, tirage à part d'un article paru dans la *Revue canadienne*

du mois d'octobre. C'est la relation d'une entrevue de l'auteur avec M. E. Roby, l'un des directeurs de la maison Beauchemin, de Montréal. Nous recommandons vivement la lecture de cet opuscule. Un état de choses vraiment déplorable y est exposé, qui montre le peu de cas que l'on fait ici de la propriété intellectuelle et l'abus qui se pratique dans la reproduction des œuvres littéraires françaises.

Les deux Lamennais.—Nous avons lu un bel article de M. Louis Tiercelin (*L'Hermine*, septembre, p. 241), à propos de la plaque commémorative posée, le 17 août dernier, par la Société historique et archéologique de Saint-Malo, sur la maison où sont nés Jean-Marie et Félicité de Lamennais. « Lamennais a disparu dans la fosse commune, sans prêtre, sans croix. Jean est mort avec l'aurole des saints... Où donc les réunir? Ce marbre, non pas sur un tombeau, mais sur leur berceau, pour ainsi dire, les réconcilie et les fait fraterniser encore. » Le même numéro de la revue de M. Tiercelin reproduit le discours lu, par M. F. Duine, dans la séance publique et solennelle, tenue, à cette occasion, à l'Hôtel de ville de Saint-Malo sous la présidence de M^{re} Duchesne, membre de l'Institut et directeur de l'École française de Rome. Le sujet traité par l'orateur est *Lamennais écrivain*. « Vous avez uni le souvenir de l'abbé Jean au souvenir de Féli, dit M. Duine en commençant, comme pour adoucir la tombe altière de l'un des doux rayons qui tombent de la croix fraternelle de l'autre, et faire germer, sous cette lumière qui pardonne, une fleur d'oubli et d'espérance. »

Chants populaires.—Avec le numéro de septembre dernier, la *Revue du Nivernais* a donné, comme supplément, la première livraison des *Chants populaires du Nivernais*. Les premières pages de cette intéressante publication sont consacrées aux complaintes religieuses.

« Tous les chants recueillis, écrit M. Millien, ont été obtenus oralement dans l'ancienne province du Nivernais. Plus de six cents chanteurs, répartis sur tous les points de la région, ont été consultés... De chaque chanson, je donnerai la version la meilleure, accompagnée des variantes de texte intéressantes, choisies parmi celles (très nombreuses quelquefois) qui ont été recueillies. »

Nous avons dit (*Bull.*, septembre, p. 23) à quelles conditions on pouvait s'abonner à la *Revue du Nivernais* et recevoir, livraison par livraison, ce recueil de chansons populaires et de légendes.

Notre œuvre.—*Le Mois littéraire et pittoresque*, N^o de novembre, a, sur notre Société, quelques mots fort aimables, trop flatteurs vraiment pour que nous osions les citer. La rédaction du *Mois* parle ainsi de notre œuvre, en rendant compte du livre de MM. Halden et Herbettes... qui n'en parlent point. Merci!

Le cerveau normand.—« Il y a une structure de cerveau normande puisqu'il y a un type normand. Autrefois des couleurs crues et tranchées; aujourd'hui plutôt des nuances. Ce qu'est notre mentalité ou ce qu'elle fut?—Celle des peuples du Nord. Avec la faculté non contradictoire de l'enthousiasme, l'esprit pratique, et, dans l'espèce, réaliste. Le respect *du fait*, l'admiration de la force. Une imagination puissante, mais scandinave, non allemande; un rêve qui a des contours définis, voit d'avance l'action et l'engendre. Un goût rude à l'origine, assoupli par la femme celto-latine, enrichi mais apaisé par le décor d'une nature plus plantureuse et moins tourmentée que la patrie originelle; une conception par soubresauts. Un amour du vrai, un sérieux qui méprise la frivolité d'autrui.

Une curiosité de barbare extasié. Un attachement infrangible à ce qu'on regarde comme son droit, d'où—pour le chercher, ce droit—l'instinct de l'histoire, la science du légiste. Des loups qui se muent en renards, parce que l'adresse devient un meilleur levier que le muscle. Mais une ruse après tout légitime, nécessaire. En tout cas assez de noblesse et de droiture pour inventer le jury (dont fut dotée la Normandie avant l'Angleterre et l'Angleterre par nous seuls), la Clameur de Haro, le jugement prompt et par les pairs : toutes les formes de l'équité sociale.» (Ch.-Th. Fèret, *Essai sur la Poésie normande*, dans l'*Anthologie des Poètes normands contemporains*, p. 334.)

La langue nationale.—C'est François I^{er} qui fit du français la langue nationale. Avant lui, Charles VIII, dans un décret daté de 1490, avait exigé que les dépositions judiciaires fussent écrites en français; Louis XII, en 1510, avait prescrit que, sous peine de nullité, dans tous les pays de droit écrit, les procès criminels et les enquêtes fussent faits « en langue vulgaire ou en langue du païs ». Enfin, l'ordonnance de Villers-Cotterets, rendu par François I^{er}, contenait les deux articles suivants concernant l'idiome que la justice devait employer :

« (110). Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence desdits arrests, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait et n'y puisse avoir aucune ambiguïté ou incertitude ni lieu à demander interprétation.

« (111). Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus esdits arrests, nous voulons dorénavant que tous arrests, ensemble toutes autres procédures, soit de nos cours souveraines et inférieures, soit de registres, enquestes, contrats, commissions, sentences, testaments, et autres quelconques, actes et exploits de justice, ou qui en dépendent, soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel françois et non autrement. » (ISAMBERT, *Anc. Ordonn.*, vol. XII, p. 622.)

Heureuse coquille.—L'un des vers le plus souvent cités de Malherbe doit sa fortune à une faute typographique. Dans l'ode à Du Perrier sur la mort de sa fille, Malherbe avait écrit :

Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin
Et *Rosette* a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Rosette était le nom de M^{lle} Du Perrier. L'ode rendue à l'imprimerie, le compositeur déchiffla sur le manuscrit de Malherbe : *Et Rose elle*, au lieu de : *Et Rosette*. L'épreuve remise au correcteur, celui-ci remplaça l'*R* majuscule par une *r* minuscule; et, considérant avec raison le mot *rose* comme un explicatif, mit ce mot entre deux virgules.

Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Et voilà comment une image gracieuse fut substituée à un simple pronom, et par suite, un très joli vers à un vers fort médiocre.

PETITES LEÇONS

DE L'ITALIQUE

Le caractère penché, dit *italique*, est employé pour la reproduction textuelle de phrases, de locutions et de mots étrangers, et de tout ce que l'auteur veut mettre en évidence.

En outre de ces mots ou passages, se mettent en italique :

1° Les noms de journaux et de vaisseaux, les titres d'œuvres d'art, littéraires et scientifiques, dramatiques et musicales.

2° L'article *le, la, les* qui précède ces noms, s'il fait partie intégrante du titre : Le journal *la Patrie*, le vaisseau *le Vengeur*; le tableau de Raphaël *la Transfiguration*.

Dans tous les autres cas, l'article se met en romain : Vous étudierez l'*Andromaque* de Racine et la *Lettre à l'Académie* de Fénelon.

3° Les conjonctions *et, ou*, quand elles font partie du titre d'un ouvrage : *Victor ou l'Enfant de la Forêt*; *Paul et Virginie*. Dans le cas contraire elles seront en romain : Quel ouvrage voulez-vous : l'*Histoire de la Révolution* ou *le Consulat et l'Empire*?

Le mot *et* accompagnant les mots *passim* et *vice versa* reste en romain : Voir pages 118-119 et *passim*.

DES CAPITALES OU LETTRES MAJUSCULES

On met une majuscule :

1° Au commencement d'une phrase.

2° Après les points d'interrogation, d'exclamation ou de suspension, quand ces points terminent la phrase.

3° Au premier mot d'un alinéa (que celui-ci commence ou non la phrase).

4° Au premier mot d'un vers, d'une citation offrant un sens complet. Ex. : Gardez-vous bien de dire : A demain les affaires sérieuses.

5° Au titre d'un ouvrage, d'une fable, d'un ode, d'un objet d'art. Ex. : *Le menteur, le Loup et l'Agneau, la descente de Croix* de Rubens, *De la République* de Cicéron.

6° A tout nom commun mis par antonomase à la place d'un nom propre et réciproquement. Ex. : L'Apôtre, mis pour saint Paul, le Philosophe, mis pour Aristote, un Aristarque, mis pour un critique.

7° Aux noms de personnes, d'allégories personnifiées, d'astres, de planètes, de constellations. Ex. : La Mort, la Fortune, le Soleil, la Vierge, le Lion.

8° Aux noms de rues, avenues, boulevards, places publiques, chemins, etc. Ex. : La rue du Palais, le chemin Sainte-Foy.

9° Aux noms des ordres militaires, civils ou monastiques. Ex. : La croix de la Légion d'honneur, la croix de Saint-Grégoire-le-Grand, l'ordre de Saint-Dominique.

10° Aux noms de peuples employés substantivement. Ex. : Les Français, les Russes, etc. Employés adjectivement ces noms ne prennent pas la capitale, de même lorsqu'ils désignent la langue du pays. Ex. : Le soldat français, le marin japonais. Savoir le grec et le latin.

11° Aux noms de villes, de fleuves, de rivières, de lacs, etc. Ex. : La rivière du Lièvre, le lac des Deux-Montagnes.

12° Aux noms de batailles et d'événements historiques, de même qu'aux noms de fêtes religieuses et nationales. Ex. : La Révolution, la bataille des Plaines d'Abraham; les Rameaux, la Toussaint, le jour des Morts, des Rois.

13° Aux titres honorifiques et respectueux. Ex. : Sa Sainteté, Son Altesse Royale, Sa Grandeur Monseigneur, Monsieur le Président, Monsieur l'Abbé, Monsieur le Ministre.

Monsieur, Madame, Mademoiselle, prennent toujours une capitale quand ils sont en abrégé. Ex. : M. Benoit et Mlle Laurence sont venus nous rendre visite. On ne peut abréger ces titres que lorsqu'on parle *de* la personne à laquelle ils s'adressent. Lorsqu'on parle *à* la personne, ces mots se mettent au long, sans capitale selon les uns, avec une capitale selon les autres. L'usage le plus ancien, que nous jugeons encore le plus respectable, veut une capitale. Ainsi on écrira : Bonjour, Monsieur Benoit. A bientôt, Madame. Oui, Monsieur, etc.

14° Doit-on écrire École polytechnique, école Polytechnique, ou École Polytechnique? Ecole normale, école Normale, ou École Normale?—Il n'y a pas de règles fixes à ce sujet. On rencontre ces diverses manières; ainsi on écrit : Collège de France,

+ b. f. no. suivent

et collège de France; École des Chartes, et école des Chartes, Ecole des beaux-arts et école des Beaux-Arts.

15° Les adjectifs *saint*, *grand*, et autres semblables prennent une capitale lorsqu'ils entrent dans la composition d'un nom propre et en font partie. Ex. : Henri le Grand, Grégoire le Grand, le Saint-Père, le Saint-Esprit, la Grande-Ourse.

Les mots *saint* et *sainte* prennent la capitale quand ils entrent dans la formation de noms d'églises, de monuments, de villes, de rues, de personnes; ils s'écrivent au long et sont suivis d'un trait d'union. Ex. : L'église Saint-Sulpice, la ville de Saint-Hyacinthe, le lac Saint-Jean, la rue Saint-Pierre, Monsieur Saint-Laurent, Monsieur Saint-Germain.

Dans les géographies et les guides, il s'abrègent, mais ils conservent la capitale et le trait d'union: Ste-Sophie (l'église), St-Etienne (la ville).

Quand les mots *saint* et *sainte* se rapportent aux personnages qu'ils qualifient, ils ne prennent ni capitale ni trait d'union: Le crucifiement de saint Pierre, la tentation de saint Antoine.

16° Tous les adjectifs précédant ou suivant un nom propre auquel ils sont associés par un trait d'union prennent la majuscule. Ex. : Le Bas-Empire, la Nouvelle-Zélande, etc.

17° Prennent aussi la majuscule tous les adjectifs employés comme noms propres, et ceux formés d'un nom d'homme, de ville, de montagne, etc. Ex. : Le pont Neuf, le mont Blanc, la voie Appienne, la colonne Trajane, la bibliothèque Mazarine, l'imprimerie Nationale.

18° L'article simple quand il commence les noms de personnes prend la majuscule, à moins qu'il ne soit précédé de la particule *de*. Ex. : La Fontaine, Le Verrier, Monsieur de la Rochefoucauld.

Lorsque l'article fait partie d'un nom de ville, il prend la majuscule selon certains auteurs et ne la prend pas selon d'autres. Ex. : On écrit la Rochelle et La Rochelle, le Havre et Le Havre, la Haye et La Haye. L'usage le plus universel veut que l'on emploie la majuscule.

L'article simple ne prend pas la majuscule quand il fait partie du titre d'œuvres littéraires ou artistiques, du titre des journaux et des noms de navires. Ex. : Donnez-moi *la Presse*. Je pars par *la Champagne*. J'ai entendu *le Prophète*.

OBSERVATIONS

Godendard = grande scie, *scie-de-long* (Région de Québec)...
Calendard (Saint-Henri de Montréal, quelques localités de la région de Québec).

Erusser = érâfler (Région de Québec).

Petite bedaine = sacoche à mettre les engins de pêche...
Enfiler = accompagner... *I s'toque* = il est pensif... *Ancre* = s'asseoir... *Se cramponner* = se donner une entorse... *Cupidonner* = faire l'amour... *Pleuma* = garçon qui fréquente les jeunes filles... *Plume* = jeune fille à qui les garçons font la cour...
Lacheter = jeter des couvertures sur quelqu'un pour le couvrir...
Flamber le poisson = le fumer... *Embotter* = mettre ses bottes...
Bousqui = whiskey marchand (Côte-Nord, comté de Saguenay).

Bagosse = whiskey de fabrication clandestine (Région de Québec).

De la pope = de la pulpe... *Monardeur* = mandat de poste...
Barrer = apporter... *Satinette* = fiancée... *Avarde* = avare, fém...
Répousse = bourrasque (Saint-Edouard-de-Lotbinière).

Ben manque = beaucoup, certainement, certes (comtés de Portneuf, Dorchester, Bellechasse, Beauce, Mégantic, Lévis, Lotbinière, Montmorency, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Témiscouta, Rimouski, Matane, Lac-Saint-Jean, Chicoutimi).

Pas guère = guère, pas beaucoup (comtés de Chicoutimi, Lac-Saint-Jean, Charlevoix, Saguenay).

R'bârer = parer (un coup) (Lotbinière, Cantons-de-l'Est).

Essuie-mains de la vaisselle = linge plus fin qui sert habituellement à essuyer les mains des travailleurs (Région de Québec, Châteauguay).

Quitter une chose à terre = laisser une chose à terre (Baie-des-Chaleurs, comté de Saguenay).

J'en ramassis tant que je pouvis = j'en ramassai tant que je pus... *J'y allis* = j'y allai... *Salomon, je voudrais bien que vous ne sacrîtes plus* = Salomon, je voudrais bien que vous ne jureriez plus... *Notre butin, je l'ons gaspillé* = notre bien, nous l'avons

gaspillé... *Mon chapeau est cobbi* = mon chapeau a des cornes...
J'ai les mains râcheuses = j'ai les mains rudes (Montcalm).

Porcage = pacage... *Porcager* = pacager... *Boudinerie* = boudin, viande hachée (Charlesbourg).

Eplures = pelures, épluchures (Châteauguay, l'est de la province, de Québec à la Gaspésie).

Ravauger = réparer (un habit)... *Clanche* = mou, flasque, à jeun, le ventre creux (se dit surtout des animaux)... *Toiletteuse* = vaniteuse... *Bouchonner un ouvrage* = le faire à moitié, à la hâte... *Cochonner un ouvrage* = m. s... *Picherotte*, *pichenolle*, *pichenelle*, *pichenoque* = pichenette (Région de Québec).

LE COMITÉ D'ÉTUDE.

Notre Société en France.— Du *Paris-Canada*, 1er novembre: «L'excellente revue le *Bulletin du Parler français au Canada*, publié à Québec, vient de clore sa deuxième année. La livraison d'août était particulièrement intéressante; elle contient entr'autres articles, la seconde partie de l'étude si remarquable de l'abbé Camille Roy sur l'*Histoire de la Littérature canadienne*, au cours de laquelle il étudie les causes qui ont retardé la formation et le développement de cette littérature. Il le fait avec une justesse d'observations parfaite et des vues tout à fait neuves:

« A signaler aussi l'article de l'abbé H. Simard qui sera lu avec profit par les élèves de nos collèges classiques et par d'autres aussi.

« Enfin, l'étude critique de M. J.-E. Prince, sur les *Gouttelettes* de Pamphile Lemay.»

En rendant compte de la brochure de MM. Lortie et Rivard, *l'Origine et le Parler des Canadiens français*, la *Revue des Traditions populaires* (oct. p. 445) souhaite « que la Société du P. F. étende ses investigations aux légendes et aux coutumes, dont on retrouverait sans doute beaucoup de similaires dans la vieille patrie.»

Nouvelle publication.—Vient de paraître, à Paris, dans la collection des *Ouvriers des deux mondes*, publiés par la Société d'Économie sociale, une monographie de famille canadienne: *Un Compositeur typographe de Québec*, par M. l'abbé Stanislas-A. Lortie, professeur à l'Université Laval, archiviste de notre société. (In-8, 72 pp.)

QUESTIONS ET RÉPONSES

11.—On m'a repris pour avoir dit à *cause que*, avec le sens de *parce que*. Cependant j'ai lu que de bons auteurs ont employé cette expression. Que faut-il en penser ?

A *cause que*, locution conjonctive un peu archaïque, mais française. Le *Dictionnaire Général* la donne. On la trouve dans Fénelon, Labruyère, Bossuet, Pascal, Molière, P.-L. Courier, etc. M. Brunetière l'emploie. « Des grammairiens, dit Littré, ont voulu bannir la locution conjonctive à *cause que*; elle doit être conservée, étant appuyée par de bons auteurs, et dans certains cas d'un emploi préférable à *parce que*. » Mais remarquez que *parce que* s'écrit en deux mots.

12.—Nous vendons une sorte d'indienne glacée, sous le nom de *satine*. Est-ce le vrai nom de cette étoffe ?

Satine n'est pas un mot français. L'étoffe vendue sous ce nom doit être de la *satinet* (étoffe de coton qui a le brillant du satin), du *satinet* (étoffe de soie et de coton), ou de la *satnade* (étoffe de soie mince, imitant le satin).

13.—Entendu dans un discours : . . . « les dettes les plus urgentes sont en suspens ». Cette phrase est-elle française ?

Les mots sont français, mais la phrase nous paraît bien plutôt anglaise : *The most urgent debts are in suspense* . . . On dirait mieux : « Les dettes les plus criardes sont en souffrance. » On peut sans doute employer l'expression *dette urgente* pour dire une dette pressante, dont le paiement ne souffre pas de retard ; mais une dette ne peut être *en suspens* ; elle est *en souffrance*, quand le créancier a *suspendu ses paiements*. C'est le paiement qui est suspendu, ce n'est pas la dette.

14.—*Babine* est-il un mot français ?

Babine est un mot français. Il se dit des lèvres de certains animaux ; familièrement, on l'emploie aussi en parlant des lèvres de l'homme.

15.—Veuillez donc me dire comment s'appelle le *petit banc* sur lequel on s'agenouille, à l'église ?

Agenouilloir.

16.—Pourquoi le *b* du mot *absence* se prononce-t-il comme un *p* ?

Parce que, dans *absence*, *b* est suivi de *s*. Quand deux consonnes se suivent et ne possèdent pas les mêmes qualités de sonorité, on éprouve une certaine difficulté à les prononcer de suite; si la première est une instantanée, cela devient presque impossible. L'une des deux consonnes tend à s'assimiler; en français, c'est la première qui prend la sonorité de la seconde. A cet égard, *observer* se prononce *opservé*, *absolu* = *apsolu*, *disgrâce* = *dizgrās*, *absence* = *apsā:s*, *obtenir* = *opténir*, etc. En d'autres termes, une consonne vocalique (*v, z, j, b, d, g*) doit être suivie d'une vocalique, une consonne soufflée (*f, s, c, j, t, k*) doit être suivie d'une soufflée. Si dans l'orthographe deux consonnes qui se suivent ont une sonorité différente, la prononciation rend à la première la qualité qui lui convient. Cette règle souffre peu d'exceptions. Consulter un bon traité de prononciation pour les détails.

17.—Quelle est l'étymologie du mot *atours*, et comment peut-il signifier *parures* ?

Atour est le substantif verbal de *atourner*, autrefois *atorner*, *adorner*, du latin *adornare*, orner.

18.—Comment dit-on en français : « To draw blood from a stone » ?

« Tondre sur un œuf, tirer de l'huile d'un mur. »

19.—Quel est la traduction de l'anglais *air-brake* ?

« Frein pneumatique » est l'expression technique.

20.—Faut-il dire *divin n'enfant* ou *divi n'enfant* ?

Quand il s'agit de liaisons, les meilleurs juges sont toujours l'oreille et le goût. On peut cependant fournir quelques indications sur ce que l'usage semble avoir définitivement consacré. Comme règle générale, retenez que *in* (*ē*) en liaison ne se dénasalise pas : *malin n'esprit*. Mais dans les mots anciennement unis, dit l'abbé Rousselot, il y a parfois dénasalisation; et il donne comme exemple précisément *divin enfant* et *divin Homère*, qu'il faut prononcer *divi n'enfant* et *divi n'Homère*. « Divin enfant » se trouve en effet dans un ancien *Noël*. A ce propos on conte que Francisque Sarcey, à qui la liaison sur les nasales répugnait, fut un jour consulté par des provinciaux qui avaient engagé un pari sur cette même question : Faut-il prononcer *divin n'enfant* ou *divi n'enfant* ? Sarcey se déroba : « Dites l'enfant divin », répondit-il.

21.—*Editorial* est-il un anglicisme? (Un *éditorial*, un *article éditorial*.)

Editorial est emprunté de l'anglais; mais il est aujourd'hui employé en France adjectivement et substantivement, pour qualifier ou désigner un article qui émane de la direction d'un journal, d'une revue.

22.—Dans des phrases comme celle-ci: «J'ai couru *assez*, ou j'ai *assez* couru que je n'en peux plus», l'emploi de *assez* n'est-il pas une faute? Ne faudrait-il pas dire plutôt: «J'ai *tant* couru que... j'ai *tellement* couru que...»?

La conjonction *que* peut marquer différents rapports circonstanciels, précisés par le contexte. Voyez la *Grammaire classique* de M. Léon Clédat, par. 752. Dans les phrases construites comme celle que vous citez, *que* peut signifier *de sorte que*. J.-J. Rousseau a employé *assez que* dans le sens de *pour que*: «Je ne serai jamais *assez* éloigné d'ici *que* nous ne puissions pas nous joindre.» (*Lettres*, 30 mai 1765.) L'emploi de *assez que* dans la phrase: «J'ai *assez* couru *que*...» nous paraît donc légitime.

23.—L'adverbe *assez*, qui signifie généralement: *en quantité suffisante*, peut-il être employé avec le sens de *beaucoup*, comme quand on dit: «J'ai eu *assez* peur!» pour signifier qu'on a eu grande peur, grandement peur?

Oui. *Assez* a alors le sens de *beaucoup*, *grandement*. (Voyez Larousse.) *Assez* peut servir à renforcer le sens, dit l'Académie; c'est le rôle qu'il joue dans la phrase citée.

24.—La particule affirmative *si* est parfois employée à la place de *oui*. Peut-on employer indifféremment l'une ou l'autre? Y a-t-il une règle à ce sujet, et quelle est-elle?—Et comment *si*, qui marque un doute, une supposition, peut-il être affirmatif?

Si s'emploie après une proposition négative et pour annoncer ou remplacer une proposition affirmative en contradiction avec la première. Ex.: «Vous ne ferez pas cela.—*Si*, je le ferai». *Si* ne s'emploie donc que dans le cas où il s'agit de détruire une négation. «On répond *si* et non *oui*, dit Littré, parce que, la phrase étant négative, on ne saurait si *oui* détruit la négation ou la confirme.»

La particule affirmative *si* n'est pas la conjonction, mais l'adverbe. La conjonction est empruntée du latin *si* et annonce une supposition; l'adverbe vient du latin *sic*, et signifie *tellement*, *ainsi*. *Si* est une ellipse pour *si fait*, c'est-à-dire, il est ainsi fait, il en est ainsi. La locution *si fait* est moderne; le vieux langage avait *si ferai*: «Vous ne vous pendrez pas?—*Si ferai*.» *Si ferai* voulait dire: Je le ferai, je ferai ainsi.

25.—Comment diriez-vous en français *farmers' implements* ?

Matériel de ferme nous paraît une bonne traduction.

26.—Comment appelle-t-on les personnes qui font profession de recueillir des abonnements aux journaux et qui servent d'intermédiaires entre ceux-ci et les annonceurs ?

Courtiers d'annonces et d'abonnements.

27.—J'ai lu sur la boutique d'un coiffeur : *Artiste capillaire*. *Capillaire* est jugé et condamné ; c'est, je pense, une traduction de mauvais anglais ; un coiffeur ne ressemble pas plus à un cheveu qu'un autre homme ! Mais que penser d'*artiste* ? La qualification d'*artiste* n'est-elle pas réservée aux peintres, aux sculpteurs, aux musiciens, aux acteurs ?

Il paraît que les figaros y ont droit aussi ! Un ouvrage intitulé *De Paris, des mœurs*, etc., publié par Salgues en 1813, rapporte qu'en 1760 « la communauté des perruquiers comprenait les barbiers, les étuvistes et les coiffeurs de dames ; mais ceux-ci réclamèrent, soutinrent un long procès, prétendirent que leur art n'avait rien de mécanique, que c'était ravalier son caractère libéral que de l'assimiler à la barbarie ; et ils obtinrent un arrêt du Conseil d'État qui les rangeait au nombre des *artistes*. » A Paris, on peut lire sur les boutiques de certains coiffeurs : *Artiste en cheveux*. L'*Annuaire Bottin* range même sous ce titre ceux qui manient par profession le peigne et le rasoir.

28.—Comment traduisez-vous : *After further inquiry* ?

Plusieurs traductions peuvent être proposées. La meilleure et la plus courte est sans doute : « Après plus ample informé. »

29.—Dans une étude sur les familles de mots, je trouve *voie* et *trivial* comme étant deux mots issus d'un même primitif latin, *via*. Si *trivial* vient de *via*, comment peut-on en expliquer le sens ?

Voie est la forme populaire du latin *via* ; on la retrouve dans *voyage*, *envoyer*, *dévoier*, *fourvoier*, etc. La forme savante se rencontre dans *viabilité*, *viatique*, *dévier*, *obvier*, *trivial*, *trivialité*, etc. *Trivial* est emprunté du latin *trivialis*, tiré lui-même de *trivium*, endroit où aboutissent trois routes, trois voies, *tres viæ*, endroit par conséquent fréquenté, terrain battu ; d'où le sens de rebattu, usé, connu de tous (vérité triviale), et, par extension, bas, commun (expression triviale).

30.—Y a-t-il en français une locution correspondant à l'anglais : *To shear against the wool*, que j'ai entendu employer en parlant de quelqu'un qui avait commencé son ouvrage par le mauvais bout, par la fin ?

Le français dit : « Brider son âne par la queue. »

SARCLURES

✧ Un journal énumère les sommes dépensées par le gouvernement dans le comté de Lévis :

« Chaudière *shops*..... \$50,000.00 »

Si le gouvernement avait dépensé cette somme pour des *usines*, plutôt que pour des *shops*, il aurait peut-être fait plaisir aux habitants du comté de Lévis, la plupart canadiens-français.

✧ « L'expérience prouve que plus M. X... *pour un*, prédit des victoires, plus il fait capot. »

La grammaire, *pour sa part*, prouve que *pour un* n'est pas français. *Moi pour un* serait une traduction de l'anglais : « I for one. »

✧ « Pour l'honneur de ma parole et l'honneur des électeurs nombreux qui m'appuient, je tiens à déclarer *emphatiquement* que toutes ces histoires-là n'ont aucun fondement. »

L'*emphase* est une grande affectation dans le ton de la voix, dans le geste. Pourquoi le candidat qui veut déclarer *avec énergie* que les histoires débitées sur son compte sont fausses, le fait-il *emphatiquement*?... Anglicisme !

✧ « Des soumissions seront reçues jusqu'à lundi, le 24 octobre 1904, pour la *gradation*, le nivellement, le posage de rails.....dans la construction d'une voie d'embranchement.... »

Nous croyons comprendre qu'on demande des soumissions pour des travaux de *remblai* : *rampe, nivellement*, etc.

✧ Les journaux annoncent un « conseil plénier » qui sera tenu à Ottawa.

En français, *concile plénier*.

✧ « Immense vente de *dissolution de société*. Venez en foule. »

C'est l'annonce qu'un marchand de Québec fait paraître dans les journaux. Ceux qui désirent se procurer une *dissolution de société* ont là une belle occasion d'acheter cet article, un peu rare sur le marché.

LE SARCLEUR.

ANGLICISMES

ANGLICISMES	ÉQUIVALENTS FRANÇAIS
Un <i>check</i> de cent piastres	Un chèque de cent piastres.
Un <i>check</i> de bagages	Un bulletin de bagages.
Mettre un <i>check</i> à quelqu'un	Mettre un frein à quelqu'un, le contenir, le tenir en échec.
Faire <i>checker</i> son bagage	Faire enregistrer son bagage.
<i>Checker</i> quelqu'un	Arrêter quelqu'un, le tenir en bride, le maîtriser, le contenir, le calmer, le réprimander, le surveiller.
<i>Checker</i> un compte, une addition, des signatures	Vérifier un compte, une addition, des signatures.
<i>Checker</i> les absents (dans un appel)	Pointer les absents.
<i>Checker</i> une liste électorale	Pointer une liste électorale.
Le <i>checkage</i> d'une facture, d'une liste, des absents	Le pointage d'une facture, d'une liste, des absents.
Le <i>checkage</i> des bagages	L'enregistrement des bagages.
Un <i>checkeur</i> (de listes, etc.)	Un pointeur.
Un <i>checkeur</i> (de comptes, etc.)	Un vérificateur.
Un <i>checkeur</i> (de bagages)	Un facteur de gare.

LE COMITÉ DU BULLETIN.

SÉANCE PUBLIQUE

Lundi, le 5 décembre prochain, la Société du parler français au Canada donnera, à l'Université Laval, à Québec, dans la Salle des Promotions, une séance publique.

Cette séance sera consacrée à la lecture de divers travaux sur l'œuvre de la Société, la *nationalisation* de notre littérature, le parler français à l'école, l'anglicisme, etc. Le programme sera publié dans les journaux.

Monseigneur Bégin, archevêque de Québec, et Sir L.-A. Jetté, Lieutenant-Gouverneur, ont bien voulu accepter l'invitation de la Société et assisteront à cette séance.

L'entrée sera gratuite pour tous et le public sera admis. Mais on devra se procurer des billets d'entrée en s'adressant aux membres de la Société. Chaque membre aura droit à un certain nombre de billets qui lui seront délivrés, *sur demande*, par le secrétaire ou l'archiviste.

Deux questions de phonétique française.—Dans un article, récemment paru sous ce titre dans les *Mémoires de la Société néo-philologique* de Helsingfors (vol. III, Paris, Welter), M. J. Poirot donne le résultat des expériences intéressantes qu'il a fait, en grande partie au moyen des instruments de M. l'abbé Rousselot, 1^o sur l'influence des voyelles labialisées sur l'explosive labiale qu'elles suivent, et 2^o sur l'influence de l'e dit muet sur les sons voisins. Il prouve que l'e muet produit l'affaiblissement de la voyelle précédente, et par là se trouverait expliqué le passage de é à ê, qui s'est opéré au XVII^e siècle, dans les mots en *—ere*, etc. M. Poirot établit aussi — ce qui du reste n'est plus guère contesté — que l'accent tonique en français est dynamique, mais que la tonalité élevée peut l'accompagner ou non.

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Statues de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Canopes, Sotelles, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles religieux.—SPÉCIALITÉ: Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc.

Z. PAQUET

MAGASIN A RAYONS

Arrivage quotidien de

HAUTES NOUVEAUTÉS

— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,

MANTEAUX,

COLLERETTES,

JUPES DE ROBES

TOURS DE COU,

FICHUS POUR DAMES

Etc., Etc.



"TWEEDS" ANGLAIS ET ECOSSAIS,

SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS

Le rayon **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs,
de la est à lui seul un grand magasin.

— NOS PRIX SONT DES PLUS BAS —

MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ MEUBLES
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES

USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ

Z. PAQUET, 163 a 171, Rue St-Joseph,
QUEBEC.

TELEPHONE: 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude

PEU VIE ACCIDENT

ARTHUR MARCOTTE

AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290

J. P. GARNEAU

LIBRAIRE EDITEUR

Marchand d'Ornements d'Eglise

6, RUE DE LA FABRIQUE

HAUTE-VILLE

QUEBEC

F.-X. PETITOLERO

JULES GARNEAU

AU BON MARCHÉ

MAISON FONDÉE EN 1878

N. GARNEAU & CIE

IMPORTATEURS

HAUTE-VILLE . . QUEBEC

Assortiment général de marchandises d'étape et de fantaisie aux plus bas prix
du MARCHÉ

SPECIALITÉ: Marchandises a l'usage du Clerge

TEL. 673

UN SEUL PRIX

De la société Boulanger & Marcotte, éditeurs-propriétaires de "L'Annuaire de Québec et Lévis"

ED. MARCOTTE

IMPRIMEUR

RELIEUR

82, RUE SAINT-PIERRE

QUÉBEC

TELEPHONE 1290

AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Les Contemporains. (5, rue Bayard, Paris). Hebdomadaire; un an, 6 fr. 2 oct., *Léopold II*; 9 oct., *Mme Elisabeth*; 16 oct., *Henri de Bornier*; 23 oct., *Edmond Burke*.

* *

REÇU *Les Contemporains*; *Le Mois*; *Le Clocher breton*; *la Revue du Berry*; *la Revue des poètes*; *la Revue de Bretagne*; *le Polybiblion*; *la Revue septentrionale*; *les Feuilles nouvelles*; *la Tradition*; *la Revue des Traditions populaires*; *la Revue forézienne et vellave*; *le Paris-Canada*; *le Bulletin des patois de la Suisse romande*; *la Revue bourguignonne*; *l'Enseignement chrétien*; *le Bouvais-Jan*; *la Province (Le Havre)*; *l'Informateur*; *l'Album universel*; *le Journal de Françoise*; *la Nouvelle France*; *la Semaine religieuse de Québec*; *la Semaine religieuse de Montréal*; *l'Hermine*; *l'Action régionaliste*; *la Revue du Nivernais*; *Vox*; *les Annales de Bretagne et la Bibliothèque bretonne armoricaine*; *le Bulletin des Facultés catholiques de Lille*; *l'Argus des revues*; *l'Enseignement primaire*; *la Revue latine*.

* *

Le Mois littéraire et pittoresque. Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14 fr. Sommaire du N^o de nov.: *Une pauvre paroisse*, nouvelle, par Roger Duquet; *Une Agence royaliste à Paris sous le Directoire*, par Ernest Daudet; *L'Expansion du Style gothique*, par Camille Enlart; *Au téléphone* causerie, par Emile Faguet; *Cimetière de campagne*, poésie, par Henri Rébévil; *Les Ames du Purgatoire*, poésie, par Léon Cathlin; *Dormilhouse-la-Jeune*, roman, par Léon Barracand; *Le Télégraphe militaire*, par Hetman; *Souvenirs d'Algérie*, par le C^{te} A. de Mun; *Fabrication des Chapeaux de paille à Florence*, par Tony d'Ulmes; *Causerie litt.*, *La faillite du divorce*, par Gabriel Aubray; Pages oubliées, Portraits littéraires, etc.

BULLETIN

DU

PARLER FRANÇAIS AU CANADA

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement: Canada et États-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1er septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1^{er} février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les deux premières années du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume: \$3.00; pour les nouveaux membres adhérents et les nouveaux abonnés: \$2.00; pour les nouveaux membres actifs: \$1.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier 221)

QUÉBEC

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur